

DISCOURS VŒUX 2025

Vendredi 17 janvier 2025

Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet du Préfet,

Madame la conseillère régionale,

Madame la conseillère départementale,

Monsieur le 1^{er} vice-président de Chartres métropole,

Mesdames et messieurs les maires,

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le président de la Chambre de commerce et d'industrie,

Monsieur le 1^{er} vice-président de la Chambre régionale de métiers,

Monsieur le commissaire,

Mon Colonel, commandant du groupement de gendarmerie d'Eure-et-Loir,

Mon Capitaine, chef du centre d'incendie et de secours de Chartres,

Monsieur l'Abbé,

Mesdames et messieurs les représentants des forces économiques,

Mesdames et messieurs les présidents, directeurs, et représentants des associations
lévoises et des institutions et associations partenaires de Lèves,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

C'est avec grande joie que je vous accueille ce soir à l'espace Soutine de Lèves pour notre traditionnelle cérémonie des vœux. Cette soirée est toujours un moment fort de la vie municipale, qui nous permet de nous retrouver dans ce bel esprit de convivialité qui caractérise tant notre commune, de faire le point sur l'année passée, de tracer les perspectives de la nouvelle année, et aussi de passer quelques messages ...

J'ai une pensée particulière pour nos amis qui ne peuvent être parmi nous ce soir, pour tous ceux qui souffrent, à Lèves ou au-delà, ou qui traversent des épreuves. Qu'ils sachent que nous sommes à leurs côtés, que la santé soit au rendez-vous, et que cette nouvelle année permette à chacun de trouver le chemin de la joie et de l'espérance.

2024 fut une grande année pour Lèves, avec la réalisation de grands projets, et je n'en citerai ici que deux en exemple, mais certainement les plus symboliques : la nouvelle école de musique tout d'abord, inaugurée en septembre dernier. Les nouveaux locaux permettent à nos 200 musiciens et choristes de s'exprimer dans des conditions idéales, et ils feront la démonstration de leurs talents ici même demain soir lors du concert du Nouvel an.

Et les travaux d'aménagements publics du cœur de village ensuite, qui se sont terminés en décembre. Merci à vous tous, habitants, commerçants, usagers, de votre patience durant les 20 mois de travaux, qui ont été un excellent exemple de la bonne entente entre la ville de Lèves, Chartres métropole et le Département d'Eure-et-Loir, et qui ont abouti au résultat que vous connaissez désormais. Alors que quelques menus aménagements complémentaires sont prévus cette année, et que nous prévoyons l'inauguration au printemps prochain, emparez-vous de ce nouveau cœur de village, faites-le vivre, c'est le vôtre !

En 2024 nous avons également apporté la démonstration de la convivialité qui règne à Lèves. De nombreux événements, dont vous êtes les acteurs, ont encore rythmé la commune, à l'image de la nouvelle saison de l'Espace Soutine, ou encore des festivités des 80 ans de la Libération, qui nous ont rassemblés dans un si bel état d'esprit. Merci à vous tous de vous mobiliser aussi nombreux au service de la collectivité.

2024 enfin, fut une année particulière puisque c'était celle lors de laquelle nous avons célébré nos 10 années à la tête de la municipalité.

Depuis 2014, avec mes équipes dont je remercie vivement l'énergie qu'ils mettent à votre service, nous avons tout fait pour être à la hauteur, pour répondre à vos besoins, pour tenir nos engagements. Car oui, nous faisons du respect des engagements pris devant vous notre principe directeur. Et si bien entendu il nous est impossible de répondre positivement à l'ensemble de vos sollicitations, nous mettons tout en œuvre pour être présents, à chaque instant, auprès de vous.

Depuis 10 ans, nous avons réorganisé en profondeur l'ensemble des services de la ville, nous avons rationalisé l'usage de nos bâtiments publics, modernisé nos équipements, nous avons renouvelé et réaménagé nombre de nos voiries et espaces publics, nous avons mis en valeur notre patrimoine historique et naturel, nous avons mené d'importants efforts pour votre sécurité et pour la propreté de la commune, nous vous avons accompagné dans vos projets. Et si beaucoup a été fait, il reste certainement beaucoup à faire.

Promesses ont été tenues puisque nous avons fortement réduit la dépense publique, triplé nos investissements et sécurisé notre dette, tout cela en baissant nos impôts locaux chaque année pendant 10 ans.

Pour réussir cela, nous avons pris dès le début de notre premier mandat les décisions qui s'imposaient. Et si certaines avaient pu être incomprises, étaient parfois impopulaires et avaient pu générer de la contestation, sachez qu'elles étaient motivées par l'intérêt général et par la nécessité de donner de la cohérence et de l'efficacité à notre politique municipale.

Cette bonne gestion, que nous entendons poursuivre, a été remarquée et saluée l'automne dernier dans les médias nationaux, y compris dans le 20h de TF1 qui a cité Lèves en exemple national.

Alors que les dotations de l'Etat avaient commencé à baisser dès 2014 et que les besoins étaient nombreux, notre pari consistait à faire mieux avec moins.

Nous avons eu le parti pris, assumé, de réduire la masse salariale tout en améliorant autant que faire se peut les services essentiels à la population. Et je remercie vivement les 80 agents de la collectivité qui ont su s'adapter et accompagner le changement avec professionnalisme. Ils sont moins nombreux qu'avant, mais leurs conditions de travail

tout comme leur situation indemnitaire se sont vu améliorées. Le dialogue social est permanent et nous essayons de répondre aux volontés d'évolution de chacun, j'y tiens particulièrement.

Le contexte de plus en plus difficile dans lequel se trouvent les collectivités locales nous prouve que nous avons eu raison de prendre les décisions nécessaires au bon moment. Cela nous permet d'avoir des finances saines, et de voir cette année 2025 et les suivantes avec confiance.

Cette confiance exercée ici à Lèves sera d'autant plus utile que nous abordons l'année 2025 avec un certain nombre d'incertitudes. Nous ne savons pas encore précisément à quelle sauce les communes seront mangées dans le cadre du projet de loi de finances. Ce qui est certain, c'est que l'autonomie financière et l'allègement des normes tant attendus par les élus locaux se feront encore attendre...

Ainsi, dernière trouvaille de la bureaucratie française, j'apprends, pas plus tard que ce matin, que nous devons désormais annexer au prochain budget communal un document retraçant « l'impact du budget pour la transition écologique ». Plus de 4 pages A3 de tableaux aussi absconds qu'inutiles à remplir. Mais c'est une obligation, une de plus, alors nous le ferons, avec nos moyens qui eux se réduisent.

Parmi les nouveautés auxquelles nous devons nous conformer, nous avons récemment participé à la création de la CTSF, ou devons désormais chaque année rédiger un RSU (presque 100 pages, une véritable usine à gaz). Heureusement, notre commune est encore trop petite pour devoir se conformer à la rédaction du rapport femmes-hommes ou encore du rapport de développement durable, documents que personne ne lit. On ne peut pas d'un côté nous demander de faire des économies tout en nous imposant ces nouvelles dispositions.

Et attendez, ce n'est pas fini : conformément aux lois ELAN, MAPTAM, NOTRE et Climat et résilience, nous aurons l'obligation prochaine d'adapter notre PLU au SCOT, qui lui-même devra s'adapter au SRADDET, dans le cadre de la stratégie ZAN. Bien entendu, ces documents devront être conformes au PCAET, au PGRI, au PAS, anciennement PADD, au PDU, au PLH, au DOO, au DAACL, anciennement DAAC, au SDAGE, au SAGE, au SRCE, au SRIT, au SRE, au SRCAE ou encore à la sacro-sainte et intouchable loi SRU.

Pendant ce temps-là, nous irons à la chasse aux subventions auprès du FDI, du FDI structurant, du CRST, du fonds vert, de la DETR, de la DSIL, de l'ARS et petit dernier... du CRTE. Nous espérons bien entendu que nos projets seront bien conformes aux avis de la DDT, de l'UDAP, de la DRAC, de la DREAL et – instance suprême – de la MRAE.

Chers amis, avez ici un aperçu des joies d'être maire en 2025 !

A force de vouloir tout régler et tout régir, l'Etat est partout, sauf là où on en a besoin !
Résultat : alors que la dette de l'Etat attendra bientôt 3 300 milliards d'euros, alimentés par un déficit public annuel de plus de 150 milliards, notre système de santé et notre école se dégradent, le chômage augmente tandis que les entreprises souffrent.

D'un côté l'Etat dépense, de l'autre les collectivités payent, et ce sont les Français qui trinquent.

Et permettez-moi cette confidence : j'ai fait un rêve, celui que nos politiques publiques se concentrent enfin sur leurs missions premières : assurer notre liberté et notre sécurité.

A notre échelle, nous tâchons de montrer l'exemple. En 2025, nous continuerons à renforcer notre dispositif de caméras de vidéo-protection, symbole de notre volonté permanente de faire de Lèves une ville tranquille où il fait bon vivre. Je souhaite que nous poursuivions notre excellente collaboration avec les services de Chartres métropole et avec les forces de l'ordre afin d'assurer la sécurité des habitants. Je veux dire à nos policiers, à nos gendarmes, à nos pompiers qu'ils ont notre reconnaissance, notre soutien, et qu'ils pourront toujours compter sur nous.

La sécurité concerne au premier chef la circulation, sujet sur lequel vous m'interpellez très régulièrement. C'est pourquoi nous allons cette année poursuivre notre programme de rénovation et de sécurisation de nos voiries. Parmi les travaux prévus, ceux de l'avenue Soutine se dérouleront pendant encore plusieurs mois, tandis que nous prévoyons de désigner un maître d'œuvre avant d'entamer les travaux de la route de Chavannes, en partenariat avec Chartres métropole et le Département d'Eure-et-Loir.

Parallèlement, nous poursuivrons les études au sujet de la rénovation de l'avenue de la Paix en continuité du cœur de village, et de l'amorce de la rue du Mousseau, en cohérence avec le renouvellement urbain prévu dans ce secteur et en lien avec la

construction du nouvel Ehpad de la fondation d'Aligre dont j'espère que le projet se concrétise enfin à partir de 2025.

2025 sera une belle année pour Lèves puisqu'elle verra l'ouverture de gîtes dans le moulin de Lèves, grâce à l'investissement d'une famille lévoise qui avait racheté ce bâtiment symbolique à la ville. Voici un bel exemple de dynamisme, de nouveau service et d'embellissement apporté à notre ville.

En matière d'embellissement, le permis de construire de l'église de Lèves a été accepté en toute fin d'année. Nous pourrons ainsi envisager de commencer, dès 2025 je l'espère selon les retours de la DRAC, les travaux de protection des bas-reliefs, des vitraux et de la voute, et l'ensemble des travaux de mise aux normes et de mise en valeur de cet édifice inscrit au titre des Monuments historiques.

Nous poursuivrons également notre programme de modernisation de nos équipements communaux avec le grand projet de rénovation du complexe sportif Michel Castaing. J'espère que les réalités budgétaires qui s'imposeront à nous nous permettront de mener cet important projet à bien, pour lequel l'architecte vient d'être désigné, avec un objectif de lancement des travaux en 4 phases dès cette fin d'année.

Nous tracerons également les perspectives de projets à forte valeur environnementale. J'en cite deux : nous accompagnerons la ville de Chartres dans la transformation du Rigeard en sanctuaire de la biodiversité. Ce projet concerne en partie des terrains situés sur la ville de Lèves, et confortera ainsi le riche patrimoine naturel de notre commune.

Nous accompagnerons également Chartres métropole dans le projet de renaturation du Couasnon, qui prendra une belle tournure en 2025 avec le démarrage concret des travaux qui permettront la remise en eau de cette vallée qui constitue l'une des identités fortes de Lèves. Cet important projet, imaginé depuis 20 ans déjà, a dû surmonter de nombreux obstacles. Je suis particulièrement heureux de le voir avancé, il est l'exemple même de la ténacité et de la bonne entente de vos élus locaux, au bénéfice de notre qualité de vie.

Enfin, je le promets devant vous : les enfants de l'école Jules Vallain auront leur parcours de bille dans la cour. C'est un projet défendu par le conseil municipal des jeunes, parmi tant d'autres initiatives que prennent nos jeunes élus. Je les remercie

vivement de créer du lien social, notamment avec les personnes les plus fragiles, de leur assiduité, et de leur esprit d'initiative, toujours avec bonne humeur !

C'est à votre image, chers jeunes élus, que je souhaite que nous vivions cette année 2025 ensemble : dans la convivialité et la bonne humeur que vous insufflez.

Les évènements ne manqueront pas, avec la première édition de la Semaine musicale en mars pour célébrer l'ouverture de notre école de musique ; avec les 30 du Jumelage ; avec les 80 ans de la Victoire. Nous aurons, parmi les nouveautés, le plaisir de déguster le nouveau vin de Lèves, dont les premières vendanges auront lieu cet automne. Mais n'attendez pour autant pas le mois d'octobre pour continuer à m'inviter chez vous, pour partager un bon moment, et échanger sur vos besoins et sur la meilleure façon dont nous pouvons y répondre.

Continuez mes chers amis à animer la ville tout au long de l'année, continuez à être les acteurs au quotidien de notre jolie commune, continuez à faire de Lèves cette destination où nous nous sentons bien et où nous sommes heureux de vivre, tout simplement.

C'est dans cet esprit positif et confiant, que je vous invite à partager le verre de l'amitié et que je vous renouvelle mes vœux de très bonne année !
